

Procès verbal du Conseil d'école n°3
RPI BEYNAC BURGNAC MEILHAC
05/06/2018

Etaient présents :

Enseignants : Mmes Audonnet, Jagaille, Léonard, Lintz, Rogron, Fontanille, Sells, Roche, Mariaux et M. Tessier

Maires : Mrs Couty, Desbordes et Massy

Adjointes et Conseillers municipaux :

Mmes Ditleblanc, Henrion, Trassoudaine, Fluhr, Val, Lascaux, Mrs Escoubeyrou, Rebeyrol

Secrétaire de Mairie : Mme Kabeya.

Représentants des parents d'élèves :

Mmes Pailler, Chassain, Chagnon, Frugier, Réjeaud, Périchon, M Prunières .

DDEN : Mmes Balestrat, Penot

Etaient excusés :

IEN : M Hugon,

Représentants des parents d'élèves :

Mmes Carpezat, Froidefond, Danguiral, Farges, Kaczanowski.

Secrétaire de séance : Aurore JAGAILLE

L'ordre du jour est le suivant :

- préparation de la rentrée 2018:
 - *prévision des effectifs 2018-2019 et bilan des inscriptions en cours*

Remerciement à Mme Kabeya de fournir aux enseignants en temps et en heure des effectifs mis à jour.

sur BEYNAC	sur BURGNAC	sur MEILHAC
PS: 23	CP: 20	CM1: 24
MS: 33	CE1: 23	CM2: 29
GS: 16	CE2: 29	
Total: 72	Total: 72	Total: 53

TOTAL: 197 élèves soit 24,62 élèves par classe en moyenne.

- *répartition des classes et conséquences matérielles pour la rentrée 2018*

BEYNAC: PS/MS: 11+13 = 24 PS/MS : 12 +12 = 24 MS/GS : 8 +16 = 24 Total 72

Mme Audonnet précise que cette répartition n'est pas définitive si des arrivées se présentaient. Aucune demande matérielle pour les classes pour la rentrée prochaine.

Mr Rebeyrol demande sur quels critères cette répartition a été décidée et quelle est la raison de ne pas avoir fait une classe de PS et 2 classes de MS/GS.

Mme Audonnet précise qu'il y a 2 PS qui ne sont pas sûrs de rentrer. De plus, une classe de PS MS fonctionne bien au même titre qu'une classe de MS/GS. Cette année Mme Léonard avait déjà une classe de PS/MS.

BURGNAC : CP: 20 CE1 : 23 CE2: 29 Total: 72

Il faudrait d'autres tables pour les CE2. Mme Sells ne pouvant pas en céder, il faudra en prendre dans celles qui sont en réserve à Burgnac. Il se peut qu'il n'y ait pas assez de chaises.

MEILHAC : CM1 : 24 CM2 : 29 Total : 53

- organisation du temps scolaire

Les enseignants remercient les élus qui ont pris les initiatives nécessaires pour rendre possible la décision du précédent conseil d'école de choisir une répartition du temps scolaire sur 4 jours.

Nous aurons la réponse officielle lors de la CDEN du 25 juin.

Mr Desbordes explique qu'aujourd'hui les conditions sont remplies.

Mr Couty remercie Mr LERENARD, maire de Jourgnac, qui a permis le contact avec le collège Corot pour gagner un quart d'heure au niveau du transport.

Mr Rebeyrol et Mr Desbordes indiquent que le service des transports a répondu officiellement que les enfants seraient déposés dans les écoles à 8h50 et repris à 16h 20.

L'accueil au collège se ferait à 7h50 au lieu de 8h.

- bilans des travaux et équipements (effectués, à venir)

BEYNAC:

Effectués:

Les enseignantes remercient monsieur le maire pour l'achat de la marchande

Elles remercient aussi la municipalité et Mr Mazabraud, cantonnier, pour l'installation d'étagères dans les classes de Mmes LEONARD et AUDONNET ainsi que pour l'achat d'un frigo avec une partie congélation pour les pains de glace.

A venir:

- Mme Audonnet souhaiterait savoir si le grillage sera remplacé et à quel moment.

Mr Couty explique qu'il aurait dû être remplacé aux vacances de Pâques, mais il y a des délais de livraison. Cela sera fait durant les vacances d'été. En attendant, le grillage a été contrôlé par le cantonnier.

- Concernant le changement de clés, Mme Audonnet souhaiterait savoir si une date a été fixée pour les travaux et rappelle que le grand portail est à nouveau accessible facilement de l'extérieur donc non conforme à ce qui est demandé dans le cadre du PPMS. Il n'y a pas de date mais cela devrait être réglé cet été selon Mr le maire.

- Un des panneaux d'affichage prend l'eau. Est-il envisageable de remplacer le joint? Mr Couty répond positivement à cette demande.

- Mme JAGAILLE souhaiterait savoir s'il était possible de remplacer les porte-manteaux de sa classe.

Mr Couty répond favorablement à la demande.

- Les enseignantes souhaiteraient savoir si la mairie possède des ordinateurs portables dont elle ne se servirait plus car l'école pourrait les récupérer pour des activités, notamment avec les GS.

Les mairies vont se renseigner et un appel aux parents sera fait.

Les enseignantes profitent du conseil pour remercier les parents qui fournissent des jeux, livres et autres à l'école lorsqu'ils n'en ont plus l'utilité chez eux.

BURGNAC :

Les enseignantes remercient la Mairie pour son écoute et sa réactivité.

Effectués :

- dans la nouvelle classe, installation de supports pour permettre l'affichage sur les murs
- dans la classe des CP, réalisation d'étagères
- la consolidation du grand portail
- la préparation du jardin
- le tracé de places de stationnement à l'entrée du nouveau bâtiment et pose d'un panneau avec la mention « Réservé au personnel ».

Travaux demandés :

- réparation de la poignée du grand portail côté chaufferie : M. le maire précise qu'il y aura une nouvelle serrure mais avec une clé différente.
- réparation du store du préfabriqué
- changement de la canne qui permet de fermer ou d'ouvrir le store dans la classe de Mme Lintz : M. Desbordes explique que les stores de Mme Lintz datent de 1992, qu'on ne peut rien faire jusqu'à la sortie et qu'ils ont déjà été réparés. La Mairie envisage le remplacement de la canne par un système de commande électrique. Mme Rogron demande si par rapport au problème de chaleur il serait envisageable de mettre des rideaux . La mairie va voir pour un dépannage provisoire.
- remplacement de 2 néons dans la classe de madame Lintz : M. Desbordes va faire appel à un électricien.
- installation d'un téléphone fixe dans le nouveau bâtiment : la mairie indique avoir fait le nécessaire le jour même du conseil.

MEILHAC

Mr Tessier remercie également la municipalité pour son écoute et sa réactivité.

Mr Valade est passé voir le tableau numérique dans la nouvelle classe et il n'a pas noté de dysfonctionnement.

Mme Sells indique que les problèmes surviennent sur une durée plus longue de fonctionnement et souhaiterait que M Valade repasse en sa présence afin de faire le point.

M Massy donne son accord et précise qu'il pourra être fait appel à l'installateur si nécessaire.

Mme Sells signale que la poignée du portail sur le jardin s'enlève facilement.

M Tessier rappelle pour mémoire les éléments manquants dans le cadre obligatoire du PPMS (rideaux occultants dans sa classe côté préau / système d'alarmes différenciées selon le type d'alerte).

Mr Massy prend note de ces demandes puis revient sur le dysfonctionnement de la sonnette, déjà signalé lors de précédents conseils. Cet été, une sonnette par système filaire sera installée. Par ailleurs, il y aura une liaison entre l'alarme incendie de la classe de Mr Tessier et la cantine.

Mme Sells souligne le problème de ne pas être elle aussi reliée à cette sonnerie lorsque Mr Tessier s'absente, pour aller au stade par exemple.

La mairie réfléchira à une solution pour relier également cette classe.

- bilan des sorties scolaires

BEYNAC:

Avant de parler des sorties, Mme Audonnet informe que le bénéfice pour l'école des photos a doublé par rapport à l'an dernier (près de 500 euros de bénéfice). Les prises de vue avec le photographe se sont très bien déroulées et dans un timing largement acceptable, notamment pour des classes de maternelle (début des photos de classe individuelles, groupes et frères et soeurs à 9h15, fin à 11h30). Le retour des parents a été positif. Les enseignantes vont reconduire l'action l'année prochaine à la même période à priori.

Les écoles de Meilhac et Burgnac annoncent qu'ils feront comme Beynac pour les photos de classes de l'année prochaine.

Effectuées: Depuis le dernier conseil, 3 sorties ont été effectuées (spectacle de qualité à l'espace Noriac le 4 mai et apprécié par les élèves et les enseignantes; visite de la ferme de Bellevue à Rilhac Lastours le 18 mai pour les PS/MS et visite au Pôle de Lanaud le 1er juin par les GS. Tout s'est bien déroulé et les enseignantes remercient les parents accompagnateurs ainsi que l'association Maxi Mômes pour leur participation.)

A venir: Reste à venir la découverte de l'école de Burgnac le 21 juin par les élèves de GS en vue de la rentrée prochaine. Des jeux et un pique-nique sont prévus.

BURGNAC

Concernant la piscine d'Aixe, Mme Rogron explique qu'il y aurait peut-être une possibilité pour avoir un créneau l'après-midi. Mr Rebeyrol attire l'attention sur la disponibilité de bus.

Sorties réalisées :

- Pour les CE2 : visionnage du dernier film dans le cadre du dispositif école et cinéma (les réalisations de toutes les classes sont visibles sur le site « ecoleetcinema87 »).
- pour les ce1 et les cp séances de natation à la piscine d'Aixe sur Vienne
- pour les ce1/ce2, sortie de fin d'année à Esse, au village gaulois de Coriobona, le 5/06

Sorties à venir :

- pour les cp, sortie à la grotte de Lascaux et visite du musée du Thot, le 18 juin
- pour les cp et les ce1, rencontre sportive multi activités au stade de Saint Maurice Les Brousses le 5 juillet
- accueil des élèves de Grande section, le 21 juin

MEILHAC

Sorties réalisées depuis le conseil précédent :

- médiathèque de Flavignac (9 et 23 mars) pour chacune des deux classes,
- rencontre basket (8 février) et hand-ball (29 mars),
- visite du collège pour la classe des CM1-CM2 (24 mai),
- voyage scolaire sur le bassin d'Arcachon (31 mai et 1^{er} juin).

Sorties à venir :

- rencontre athlétisme (7 juin) et rugby-pétanque (3 juillet)

- budgets fournitures et transports pour l'année scolaire 2018-19 (reconduction ou modification)

Mr Tessier demande si la fusion des 2 budgets (fournitures et transports) est faisable dès la rentrée.

Burnac gère les commandes de fournitures à savoir 38 euros par élèves.

Beynac gère le transport à raison de 1500 euros par école (mais il est aussi possible désormais de l'utiliser pour l'achat de matériel, suite à la demande faite par l'école de Beynac où le matériel coûte parfois plus cher).

Mr Tessier demande si l'inverse – c'est à dire l'utilisation d'un reliquat sur le budget «fournitures» pour alimenter le budget «transport» - est réalisable.

Les mairies n'y ont pas réfléchi et diffèrent leur réponse car l'existence de deux trésoreries différentes génère une certaine complexité.

- présentation du Projet d'école 2018-2022

M Tessier établit brièvement un bilan du précédent projet pour en tirer des éléments de diagnostic. Les enseignants restent préoccupés par le fait que les écarts de niveau entre les élèves, au lieu de se réduire, ont plutôt tendance à augmenter au cours de la scolarité, et ce, malgré tous les nombreux dispositifs de soutien et de remédiation mis en place dès le cycle 1. La difficulté scolaire ne semblerait donc pas seulement relever de l'école, mais plus généralement d'un contexte sociétal plus large (disponibilité des familles, regards portés sur l'école, équilibres psychologiques fragiles, ...)

Les objectifs retenus pour le projet se recentrent donc sur des apprentissages essentiels : lire, écrire, compter et se respecter.

Chaque école présente brièvement ces objectifs par cycle :

BEYNAC :

- Reconnaître son prénom, celui de ses camarades et quelques mots courants (jours de la semaine, mots récurrents d'albums...)
- Ecrire son prénom, les jours de la semaine, quelques mots (papa, maman...) en cursive.
- Connaître la comptine numérique jusqu'à 30.
- Dénombrer jusqu'à 10/12.
- Associer l'écriture chiffrée/les constellations/les doigts.
- Respecter et aider ses camarades; respecter les adultes de l'école et lors de sorties; respecter le matériel.

BURGNAC:

- Harmoniser les pratiques, les supports et les outils pour l'étude de langue française (rentrée 2018) et en Mathématiques (rentrée 2019).
- Enrichir le lexique et améliorer la catégorisation pour favoriser la compréhension en lecture et la précision en production d'écrits
- En calcul mental, développer la mémoire auditive (afin de favoriser la mémorisation des nombres donnés) et accentuer la transposition des connaissances acquises en numération.

MEILHAC :

Le choix des objectifs s'est appuyé notamment sur les travaux du conseil école-collège, au cours duquel les enseignants de 6ème ont noté les réussites des élèves (aisance à l'oral, qualité des exposés) et les difficultés (maîtrise de la langue à l'écrit, outils mathématiques).

- enrichir le lexique, l'imaginaire et les structures narratives
- maîtriser la langue en situation de production de texte
- donner du sens aux outils et aux stratégies mathématiques
- développer des valeurs d'entraide et de solidarité

Questions supplémentaires

RPI :

- Qu'en est-il du rythme scolaire pour l'année 2018/2019 ?

Question abordée en début de séance.

- Quand et par quel(s) moyen(s) les familles seront-elles informées ?

Mme Audonnet a annoncé aux nouveaux parents lors de la visite des PS que l'information se fera sur le site de la mairie et sur le panneau d'affichage à l'école (la mairie de Beynac étant d'accord).

Mme Lascaux explique qu'il y aura un premier mot pour attendre le 25 juin puis un mot dans les cahiers précisant le rythme scolaire retenu.

Mme Audonnet demande alors s'il y aura également un courrier pour les PS en plus de l'affichage et du site internet.

- Y a-t-il des mouvements de personnels prévus pour la rentrée ?

Non. Mr Tessier explique que les renouvellements des temps partiels pourraient entraîner un changement pour les personnes qui les complètent.

Au niveau du personnel municipal :

Mr Couty émet le fait que des modifications puissent être faites.

Pour Meilhac rien ne change.

Pour Burgnac, il y aura peut-être des changements au niveau de la surveillance.

BURGNAC :

- Serait-il possible de limiter le stationnement des véhicules en face de l'école (côté droit en venant de Beynac)?

Mr Desbordes s'étonne de voir que plus il y a de places plus il y a de problèmes, les parkings restent à moitié vides.

Les parents d'élèves expliquent que cela gêne les bus.

Mr Rebeyrol propose la solution de faire l'accueil en bas pour les parents sous la surveillance d'un enseignant, et de faire l'accueil des bus en haut.

Mme Rogron répond que ce serait envisageable mais elle doit en discuter avec ses collègues.

MEILHAC :

- Suite aux problèmes rencontrés par les élèves à la cantine, nous remercions M. Massy d'avoir reçu les représentants des parents d'élèves. Des améliorations sont-elles notées ? Des mesures sont-elles envisagées pour la rentrée 2018 ?

M Tessier demande que la nature de ces «problèmes» soit précisée.

M Massy évoque alors le fonctionnement du «carnet de cantine», que Mme Pierrette Mazaud, cantinière, a mis en place depuis quelques mois. Pour rappel, ce carnet doit permettre aux enfants de réguler d'éventuels débordements au cours des repas, et aux parents d'en avoir un aperçu, par une appréciation hebdomadaire portée par les personnels. Afin de vérifier que l'information est passée, les enfants doivent faire signer ce carnet tous les week-end pour le présenter le lundi.

M Massy pense que Mme Mazaud a cru bien faire en prenant cette initiative, mais estime que ce carnet est devenu une usine à gaz inextricable. Il existe déjà un règlement intérieur pour la cantine et rajouter encore une contrainte rend les choses trop compliquées. Par ailleurs, il doute de l'efficacité d'un système de sanctions/récompenses dans ce genre de situation. En conséquence, il prend la décision d'une part de supprimer ce carnet, d'autre part de rappeler aux personnels la définition de leur poste de travail. Mme Mazaud est chargée de la préparation des repas, mais ne doit plus interférer dans la surveillance de la salle, dont la responsabilité incombe à Mme Guyot et M Valade. Ce dispositif est facilité par le fait que les deux espaces sont séparés par des portes coupe-feu, ce qui n'était pas le cas dans l'ancienne cantine.

M Tessier s'étonne que ce carnet ait été perçu de façon si complexe par les familles, dans la mesure où elles doivent déjà depuis plusieurs années valider chaque semaine un ticket relatif à la prise en charge de leur enfant le mercredi, ce qui ne pose pas de problème majeur. Il pense que l'abandon de ce dispositif, un mois avant la fin de l'année scolaire, pourrait entrer en contradiction avec la recherche d'une cohérence éducative, recherchée depuis plusieurs années, par les contacts permanents entre les enseignants et les personnels. Il témoigne enfin de la souffrance ressentie suite à cette décision par Mme Mazaud, dont l'investissement auprès des enfants, dans le cadre des activités péri-scolaires, a été très important et intéressant – notamment sur le thème de la cuisine -, et pour qui l'échange avec les enfants au cours des repas donne du sens à son travail de cantinière.

M Massy ne met pas du tout en doute la qualité du travail de Mme Mazaud dans le cadre des APS. Il affirme que cette décision a été prise en concertation lors de réunions avec les personnels et qu'elle peut aussi contribuer à soulager Mme Mazaud, qu'il connaît bien de très longue date.

Mme Sells mentionne qu'il est possible que le temps de cantine soit un peu long et donc occasionne plus d'agitation et de bruit.

Mme Trassoudaine remarque que ce temps plus long que les années précédentes permet de moins se presser mais qu'il faut peut-être trouver un juste milieu.

- Lors des voyages scolaires dépassant une journée, comment sont relayées les informations du séjour aux familles ?

Mr Tessier s'interroge : s'agit-il d'informations avant ou au cours du voyage ?

Les parents d'élèves pensent qu'il s'agit des deux cas. Ils notent notamment le manque d'une réunion d'information.

Mr Tessier explique qu'une note complète, abordant avec précision tous les points relatifs à ce voyage, a été transmise aux familles un peu plus d'un mois avant le départ. Il n'a pas été possible de le faire plus tôt, car organiser un voyage de ce type demande du temps, mais ce délai lui semble suffisant. Le coupon à retourner pour l'autorisation parentale a fait office d'accusé de réception. Par ailleurs, il mentionnait dans cette note sa disponibilité pour toute question supplémentaire. A la demande de quelques familles, il a transmis de nouveau cette note, qui avait été égarée.

Les parents d'élèves pensent que les familles auraient souhaité être informées de l'arrivée sur place des deux classes.

M Tessier répond en effet que quelques parents en ont fait la demande dont les enseignants ont tenu compte. Par ailleurs, il précise que tout le monde a été informé par messagerie du retard pris au retour et de l'heure d'arrivée.

- Point sur la fête de l'école

Mme Réjeaud dénonce le fait qu'il n'y a pas eu assez de parents sur les stands proposés par les enseignants, entraînant la suppression d'un créneau horaire ; de plus l'avant dernier créneau a été complété par les enseignants. (Fin de la Kermesse à 20h15)

Cette année, l'association Maxi'Mômes demande la réservation et le paiement du repas à l'avance, afin de mieux gérer les stocks et éviter de gaspiller de la nourriture.

Pour tenir compte des familles qui n'auraient pas renvoyé leur coupon, ils prévoient au moins 30 à 40 repas supplémentaires.

Mme Périchon demande s'il est prévu d'expliquer aux parents qu'il y aura 45 minutes en moins.

Mme Rogron précise qu'une note d'information sera diffusée aux familles.

- Autre :

Mme Rogron informe les parents élus que la DASEN, Mme Orlay, les invite à participer à une réunion d'information le 18 juin à l'ENSIL, différents sujets y seront abordés (rythmes scolaires, sécurité ...).

Fin de la réunion à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Tessier lève la séance.